

# Le Cateau



Conseil municipal

& vous

## Principales délibérations de la séance du 26 juin 2017

*Présents* : André BIHANGOU, Charles BLANGIS, Jean-Paul BURLION, Françoise CAMPIN, Serge CHRÉTIEN, Sylvie CLERC, Laurent COULON, Sylvie DECRESSONNIÈRE, Olivier DESCAMPS, Annie DORLOT, Guy DRUENNE, Nadine DRUESNE, Brigitte GRENIER, Carole HIBOUX, Jacques JANTI, Michaëlle LEGRAND, Marie-Thérèse LEMOINE, Joëlle MANESSE, Bruno MANNEL, Joseph MODARELLI, Angélique PLAQUIN, Brigitte REZGUI, Michel RICHARD, Serge SIMÉON, Thierry THÉBERT

*Excusés* : Aline CHAPEL, Cyril CHAPEL, Jean-Claude LEGRAND, Isabelle PIÉRARD

### Présentation de l'étude de requalification du centre-ville par le Cabinet Ad'Auc

**S**uite aux travaux de contournement, la ville du Cateau-Cambrésis a lancé une vaste étude de requalification du centre-ville. Objectif : moderniser l'image de la ville, la valoriser, donner envie aux automobilistes de la traverser, de s'y arrêter, d'y consommer, et permettre aux Cateusiens de se réapproprier leur coeur de ville.

Cette étude de requalification a été menée par une équipe pluridisciplinaire composée d'architectes urbanistes, de paysagistes, de techniciens spécialisés dans les déplacements, de designers, auxquels ont bien évidemment été associés les élus, les techniciens de l'Etat, de la Région et du Département, mais également les commerçants et les membres de l'association pour le contournement.

Cette étude s'est concentrée sur le coeur de ville :

un espace central allant du Pont de la Selle (rue des Dignes) au carrefour de l'Hostellerie.

Le projet de requalification présenté au conseil municipal propose un aménagement global tenant compte des pratiques de l'espace public, de la circulation, du besoin de stationnement et de la sécurité. Les grandes lignes de ce projet visent à :

- redonner plus de place aux piétons au coeur de ville
- valoriser et dynamiser le commerce local
- affirmer le rôle des places (parvis du musée, du beffroi, de l'abbatiale) et valoriser le patrimoine
- renforcer et mieux signaler les espaces de stationnement
- fluidifier la circulation
- améliorer la sécurité

Le conseil municipal a débattu des aménagements proposés et validé la proposition. Le projet sera présenté à la population à l'occasion de la réunion publique du 30 juin et présenté plus en détail dans un prochain magazine municipal.

Le coût estimatif de ces travaux est évalué à 4,7 millions d'euros hors taxe. Un phasage sera bien évidemment nécessaire, avec une première tranche de travaux lancée au mieux à l'automne 2018 (après la fin du chantier de rénovation du beffroi qui devrait s'ouvrir en octobre prochain et durer une année) et une seconde tranche à réaliser sous une prochaine mandature, sous réserve bien évidemment d'un soutien financier de l'Etat, de la Région et du Département.

**Vote** : 25 voix pour - 4 abstentions



## Subventions traditionnelles aux associations locales

Le Conseil municipal attribue les subventions suivantes :

### Associations locales de loisirs et de sports

• Cat Gym	300€
• Gym Union	300€
• ACFC (coureurs de fond)	7 125€
• Cyclo Club Catésien	350€
• Mawashi Karaté Club	200€
• Club de Tir Sportif	400€
• AS Badminton Loisirs	300€
• AS Le Sport Citoyen	400€
• AS Jean Rostand	400€
• AS Lycée	400€
• Local Unique Colombophile	600€
• Société de pêche « La sirène »	350€
• Sporting club catésien	
- fonctionnement	7 000 €
- formation jeunes	5 500 €
• Cité des Jeunes - Basket-Ball	
- formation	5 500 €
- fonctionnement	4 000 €
- école de basket	1 000 €
• Cité des Jeunes - Tennis de table	1 300€
• Tennis Club	1 000€
• Société de chasse Saint-Hubert	120€
• Amat' Academy	200€
• La Castellane	1 000€
• Les Cateloux	500€
• Alliance des générations	300€
• Le Cateau Pétanque	400€
• Majorettes les étoiles d'argent	500€
• Catésis Car Club	300€
• Club 4x4	350€
• Acro Motos	200€
• Caramathon	500€
• Club Aïkido Waza	200€
• École du Dragon Rouge	1 200€
• Judo Jujitsu	1 200€
• Couprie, peintre du Nord	200€
• Les Amis du cinéma	380€
• Multiform	285€
• Les danseuses du Catésis	50€
<b>Total</b>	<b>44 310 €</b>

Pour mémoire, des subventions ont déjà été votées (conseil municipal du 7 avril 2017) pour certaines associations :

- Zikenstock : 8 000€
- Commanderie de la Chaude Andouille : 1 500€
- Commune Libre du Corbeau : 2 000 €
- Régie du Marché aux Bestiaux : 5 000 €

**Vote : unanimité**

### Œuvres Sociales

• Comité des œuvres sociales	21 500€
• Centre Communal d'Action Sociale	75 000€
• Amicale des Sapeurs Pompiers	500€
• Harmonie Municipale	1 805€
• Association des Paralysés de France	200€
• Association des Donneurs de sang bénévoles du Cateau	400€
• Restaurants du Cœur	160€
• Association Havre	500€
• Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés (FNATH)	200€
• Secours catholique	160€
• La croix bleue	120€
<b>Total</b>	<b>100 545 €</b>

### Associations Patriotiques

• Association des Anciens Combattants	610€
• Médailleurs militaires	100€
• Entr'aide de la légion d'honneur	60€
• Union des parachutistes	100€
• Officiers de réserve	100€
• Entente des sociétés patriotiques	100€
• Sous Officiers de réserve	100€
• Anciens des forces françaises en Allemagne Autriche	100€
<b>Total</b>	<b>1 270 €</b>

### Divers Organismes et Associations

• Le Cateau Expansion	4 940€
• Fédération nationale des commerçants des marchés de France	300€
• Les Amis du groupe scolaire Herbin	100€
• Les Petits Mômes de Langevin	100€
• Les enfants de l'école Curie	100€
• Les Amis de l'école Matisse	100€
• Les Amis de Wielsbeke	950€
• Les Amis de Cave	950€
• Les Amis des Westerburg	950€
<b>Total</b>	<b>8 490 €</b>

**Soit 171 115 €**  
en subventions annuelles de base auxquelles il convient d'ajouter les coûts induits (chauffage, électricité, surveillance palais des sports et autres, entretien par le personnel des services techniques, minibus à disposition...)

## Barème des subventions pour les associations locales participant à la fête communale

Le conseil municipal récompense les efforts consentis par les associations pour le défilé de la fête communale qui se déroulera cette année, le 17 septembre et aura pour thème « Tintin », selon le barème suivant :

- société avec char et animation sur le thème donné : 500 €
- société de plus de 10 personnes à pied, avec animation sur le thème donné : 250 €
- société de moins de 10 personnes avec animation sur le thème donné : 100 €

**Vote : unanimité**

## Modification des rythmes scolaires

Le Président de la République a évoqué la parution prochaine d'un décret donnant libre choix aux communes sur l'aménagement des rythmes scolaires, avec un éventuel retour à la semaine de 4 jours.

Face à cette opportunité, la commune a consulté les directeurs des différents groupes scolaires et a invité les familles à exprimer leurs avis auprès des représentants des parents d'élèves qui ont porté leur parole lors des conseils d'écoles. Une grès grande majorité est favorable au retour de la semaine

de 4 jours.

Après débat, le conseil municipal se range du côté des équipes éducatives et des parents d'élèves et autorise Monsieur le Maire à se rapprocher, dès parution du décret, du Directeur académique des Services de l'Education nationale (DASEN) pour qu'un retour à la semaine de 4 jours puisse être effectif dès la rentrée de septembre 2017.

**Vote : 24 voix pour et 5 abstentions**

*Note : décret paru le 28 juin 2017*

## Règlement intérieur du service de restauration scolaire

Afin d'améliorer le service de restauration scolaire proposé aux enfants des écoles primaires du Cateau-Cambrésis en partenariat avec le collège Jean Rostand, la commune a rédigé un règlement intérieur. Les règles édictées visent à améliorer ce service dans le respect mutuel des enfants et des encadrants.

Il est notamment précisé que :

- l'accueil des enfants est assuré à partir de 4 ans ;
- l'inscription préalable est obligatoire (en mairie) et les prises exceptionnelles de repas sont à signaler en mairie la semaine précédente ;
- le report des repas en cas d'absence de l'enfant est possible dès le 2<sup>ème</sup> jour, sur présentation de justificatif
- les enfants doivent adopter un comportement correct et respecter leurs camarades, les enseignants, les encadrants et le personnel de service

Le règlement devra être signé par les parents qui s'engagent à expliquer les règles de bonne conduite à leurs enfants.

**Vote : unanimité**

## Modification du nombre et de la répartition des sièges au Conseil communautaire

Suite au renouvellement du conseil municipal de Troisvilles, Monsieur le Préfet a décidé, par arrêté, de modifier la répartition des postes de conseillers communautaires : les trois principales communes - Caudry, Avesnes-les-Aubert et Le Cateau - perdent chacune un conseiller. Ainsi, le nombre de conseiller communautaire du Cateau passe de 8 à 7.

Le conseil municipal a désigné ses nouveaux conseillers communautaires. A l'issue du scrutin ont été élus : Serge Siméon, Isabelle Piérard, Joseph Modarelli, Bruno Mannel, Annie Dorlot, Charles Blangis et Laurent Coulon.

Nous saluons la qualité du travail effectué par Joëlle Manesse, ancienne membre du conseil communautaire.

## Tarif des études surveillées

Dans la perspective d'un retour de la semaine de 4 jours dans les écoles dès la rentrée prochaine, le conseil municipal valide la mise en place d'études surveillées et fixe le tarif à 1€ par jour et par enfant.

(pour information, le tarif horaire brut d'un enseignant pour ces études surveillées est de 22,34 €) A noter que ce service est effectif sous réserve de la présence minimum de 10 élèves.

**Vote : 25 voix pour et 4 abstentions**

## Acquisition d'un ensemble immobilier sis 5 rue de la Fontaine à Gros Bouillons

La SCI Vh Lodge, propriétaire d'un ensemble immobilier sis 5 rue de la Fontaine à Gros Bouillons, propose de le rétrocéder à la commune au prix de 41 000 €.

Le Conseil municipal valide cette acquisition.

**Vote : unanimité**

## Question diverse

**Béguinage Les Charmilles** : Des dysfonctionnements dans les logements du béguinage Les Charmilles (quartier Langevin) ont été signalés par trois locataires. Habitat du Nord, gestionnaire du lotissement s'est rapproché des différents prestataires qui se sont engagés à intervenir cette semaine.

